

Mars 2016

## GARANTIES EN BAISSÉ ET TARIFS EN HAUSSE

Le 16 février dernier, deux articles sur le site du Parisien laissaient planer peu de doute en titrant : « Les complémentaires santé n'assurent pas tant que ça ».

Aujourd'hui, près de 95% des contrats en cours sont labellisés « responsables » et bénéficient à ce titre d'importants avantages fiscaux, équivalant à 3 milliards d'euros d'aides de l'État. En contrepartie, les complémentaires s'engagent sur des plafonds de remboursement.

Sauf que la quasi-totalité des contrats intègrent dorénavant des plafonds de prise en charge. Et d'ici 2017, tous les contrats devraient être concernés par ce plafonnement. Nombre d'assurés se retrouvent ainsi pénalisés. Les remboursements sont parfois si faibles que les complémentaires ont déjà trouvé la parade en commercialisant des surcomplémentaires.

Selon l'INSEE, la hausse des tarifs s'élève à +13,1% depuis 2011. Et certains professionnels affirment que les nouvelles règles vont pousser les tarifs à bondir de 15 à 50% dans certaines entreprises d'ici deux ans.

Pour le Forum de Romainville,  
VIVIANE VAN DE POELE  
forumderomainville@laposte.net